



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Politique a l'egard des rapatriés

Question écrite n° 46133

### Texte de la question

Mme Marie-Josée Roig demande à M. le ministre des relations avec le Parlement de bien vouloir lui indiquer le nombre de dossiers déposés devant la Codair mise en place dans le département du Vaucluse ainsi que le nombre de dossiers déclarés éligibles au dispositif et de dossiers définitivement réglés à ce jour.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire souhaite avoir un état des dossiers déposés devant la commission d'aide aux rapatriés réinstallés (Codair) de Vaucluse. Il lui est précisé que dans ce département, au 30 novembre 1996, douze dossiers ont été déposés pour un examen par la Codair. Parmi ceux-ci, quatre dossiers sont en instruction préalable et quatre ont été déclarés inéligibles. Enfin, quatre dossiers ont été reconnus éligibles, pour lesquels les plans d'apurement sont en cours de négociation.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Roig Marie-Josée](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46133

**Rubrique :** Rapatriés

**Ministère interrogé :** relations avec le parlement

**Ministère attributaire :** relations avec le parlement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 décembre 1996, page 6422

**Réponse publiée le :** 27 janvier 1997, page 416